

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

72

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 28 juin 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : Mme AVENA (pouvoir Mme DURNET-ARCHERAY) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)

Membres absents : Mme DILLENSEGER - M. BEKHTAOUI - M. OUAZANA

OBJET

DE LA DELIBERATION

Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2011 - Rapport d'exécution

Monsieur Deseille, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n°91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

Elle s'est élevée, pour Dijon, à 2 297 847 € en 2008, 2009, 2010 et 2011.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de présenter les plus significatives d'entre elles, au titre de 2011.

Contrat urbain de cohésion sociale

De nombreuses actions ont été conduites dans les différents quartiers de la ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour une dépense de 1 472 308 €, dont 827 408 € en maîtrise d'ouvrage Ville subventionnées par l'État et la Région, respectivement à hauteur de 33 000 € et 48 608 €.

Enfance, jeunesse, sports, culture et social

Des travaux ont, en particulier, été réalisés au profit de la petite enfance, de la maison des associations, des musées dijonnais et les locaux de la maison de l'emploi de la Fontaine d'Ouche ont été acquis, pour un total de 5 876 766 € ainsi répartis:

- rénovation du Musée des Beaux-Arts	5 094 106 €
- rénovation du Museum Jardin des Sciences	63 241 €
- rénovation des bibliothèques	303 990 €
- rénovation de la maison des associations	24 403 €
- accueil jeunes Stalingrad	42 785 €
- aménagement des crèches et haltes-garderies	109 481 €
- acquisition de la maison de l'emploi de la Fontaine d'Ouche	542 750 €

Enseignement

Diverses opérations ont été financées dans les groupes scolaires, à hauteur de 4 253 242 €, dans les conditions suivantes:

- rénovation du groupe scolaire Champs Perdrix	355 710 €
- rénovation du groupe scolaire du Drapeau	114 425 €
- construction du groupe scolaire Montchapet	753 853 €
- extension du restaurant scolaire Montchapet	264 682 €
- rénovation du groupe scolaire Anjou	277 528 €
- création d'un pôle périscolaire dans le groupe scolaire de la Maladière	292 783 €
- reconstruction du groupe scolaire Montmuzard	1 218 575 €
- création d'un pôle périscolaire dans le groupe scolaire Petit Bernard	295 794 €
- divers travaux de rénovation des autres groupes scolaires	679 892 €

Divers

- travaux affectant le commissariat de secteur à la Fontaine d'Ouche	38 743 €
- travaux affectant le commissariat de secteur des Grésilles	37 002 €
- conseils de quartiers: travaux d'aménagement	180 651 €
- modernisation des voies	333 819 €
- aménagement des locaux du service d'hygiène	166 370 €

Action sociale

La Ville a versé, en 2011, une subvention de 8 590 015 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, au Centre Communal d'Action Sociale.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 1 240 011,45 € de la part de la Ville pour la gestion de ses centres sociaux.

Enfin, diverses associations œuvrant dans le domaine social ont bénéficié de 1 088 706,56 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, pour financer leurs actions.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2011.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ